

████████████████████  
Président de la Région Nouvelle  
Aquitaine  
14 rue François de Sourdis  
33077 BORDEAUX Cedex

Bordeaux, le **20 JUL. 2021**

Nos Réf : D/2021/281863

Objet : Ligne n° 634 000 de Penne d'Agenais à Tonneins.  
Fermeture de la section entre Penne d'Agenais et Villeneuve sur Lot (47) comprise entre les PK 625.156 et 633.679

LAR : 1A 190 389 2122 5

PJ 1: Dossier de consultation pour la fermeture administrative de la section de la ligne «Penne d'Agenais et Villeneuve sur Lot comprise entre les PK 625.156 et 633.679.

PJ 2 : Avis favorable de la FNAUT Nouvelle-Aquitaine suite à sa saisine sur ce projet de fermeture.

Monsieur le Président,

La Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois et la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot m'ont saisi afin de concrétiser un projet de création de voie verte qu'ils envisagent de réaliser sur les emprises de la section de Penne d'Agenais à Villeneuve sur Lot comprise entre les PK 625.156 et 633.679 de l'ancienne ligne n° 634 000.

Une partie de cette ligne entre Villeneuve sur Lot et Tonneins (du PK 633.379 au PK 667.040) est déclassée vendue et déjà aménagée en voie verte.

Préalablement à la réalisation de ce projet, la section de ligne concernée doit faire l'objet d'une décision de fermeture.

En application de l'article 22 du décret n° 97-444 du 5 mai 1997 modifié, SNCF Réseau est amené à consulter votre collectivité sur le projet de fermeture de la section de ligne concernée. Une fois fermée, ladite section ne fera plus partie du Réseau Ferré National (RFN).

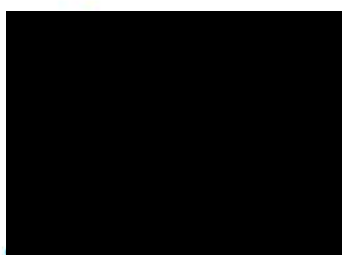
Le Conseil Régional doit formuler son avis sur ce projet dans un délai de trois mois à compter de la réception du présent courrier. L'absence de réponse de l'organe délibérant dans ce délai, vaudra avis favorable.

.../...

Afin de garantir la régularité de la décision de fermeture, j'attire votre attention sur la nécessité de vous assurer que cet avis soit émis par l'organe du Conseil Régional compétent disposant d'une délégation régulière.

A cet effet, vous voudrez bien trouver ci-joint, le dossier correspondant. Valérie BEC, chargée de mission Patrimoine, reste à la disposition de vos services pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



[Redacted]

Directeur Territorial